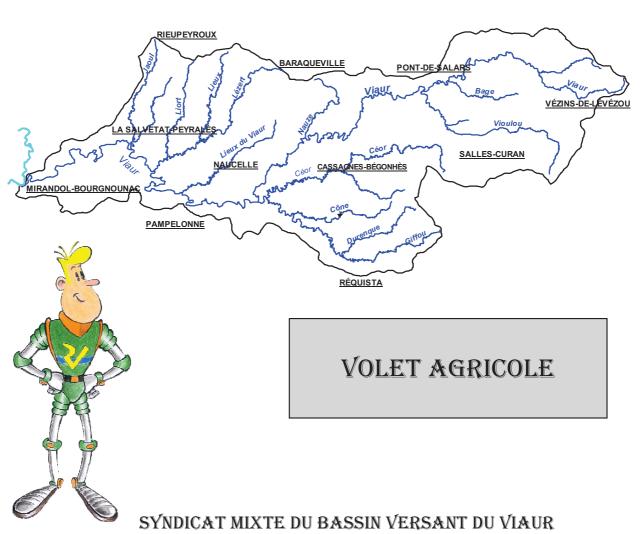


# CONTRAT DE RIVIERE DU VIAUR

# AVENANT AU DOSSIER DEFINITIF D'AVRIL 2007



Place de l'Hôtel de Ville – 12 800 NAUCELLE Tél : 05 65 71 10 99 / Fax : 05 65 71 10 98

# **SOMMAIRE**

PREA	MBULE	3
RAPP	PEL DU CONTEXTE	5
LE PR	ROGRAMME D'ACTIONS	9
-	PROGRAMME AGRI VIAUR BASSIN VERSANT DU VIAUR	10
-	PROGRAMME AGRI VIAUR BASSIN VERSANT DU CEOR/GIFFOU	15
-	PROGRAMME AGRI VIAUR BASSIN VERSANT AMONT DU CONE	21
-	ANIMATION ET COORDINATION DU PROGRAMME AGRI VIAUR	28
_	RECAPITULATIE DU BUDGET ET PLAN DE FINANCEMENT	30

**DOCUMENT ANNEXE: ATLAS CARTOGRAPHIQUE** 

## **PREAMBULE**

Le bassin versant du Viaur fait l'objet depuis 1997, d'opérations de réhabilitation des milieux aquatiques. Suite à ces premiers pas, un contrat de rivière a été lancé en 2000 afin d'organiser la gestion de l'eau sur notre territoire (Gestion qualitative, quantitative, restauration des milieux, gestion et valorisation des paysages, sensibilisation, communication et information du grand public et des scolaires).

Ce premier contrat de rivière a permis de mobiliser de nombreux acteurs et ainsi de développer une conscience commune de la nécessité de travailler à l'échelle du bassin hydrographique pour traiter efficacement ces problématiques.

Ce premier contrat, bien que positif en particulier sur la lutte contre les pollutions domestiques et la gouvernance, n'a pas permis de développer pleinement le volet « Gestion de l'Espace Rural ». En effet, la totalité des actions prévues sur ce thème n'a pu être réalisée au cours du programme développé de 2000 à 2005.

De plus, de nouvelles attentes environnementales ont vu le jour suite à la Directive Cadre Européenne sur l'Eau adoptée en 2000 et transcrit en droit français dans les années qui ont suivies.

C'est pourquoi, dans la continuité de cette dynamique, les acteurs du bassin versant se sont naturellement orientés vers la poursuite et le développement des actions engagées dans le cadre d'un second contrat de rivière qui est actuellement en cours d'exécution (2008 / 2012).

Un des objectifs généraux du second contrat de rivière est de <u>Développer une dynamique</u> <u>forte sur le volet agricole</u> afin d'améliorer la qualité de l'eau et l'hydromorphologie des cours d'eau dans un objectif d'atteinte du bon état dans le cadre de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

Cet objectif n'ayant pu être contractualisé à la signature du deuxième contrat en décembre 2007, il fait aujourd'hui l'objet d'un Avenant. Les réserves émises par la Commission Planification lors de l'agrément du dossier définitif concernaient :

- Le volume financier pour le bassin versant du Viaur (hors Céor/Giffou) jugé trop ambitieux et peu réaliste à l'échelle des 5 années du contrat,
- La sensibilisation et l'accompagnement technique à l'échelle du bassin versant du Viaur à intensifier,
- Le montage financier concernant les mesures agroenvironnementales, basé sur un PDRH non validé,
- Le quatrième programme de la zone vulnérable non validé.

L'avenant proposé aujourd'hui est basé sur l'état des lieux réalisé dans le cadre du 2<sup>ème</sup> contrat de rivière Viaur (cf. document définitif – avril 2007). Les diagnostics actualisés seront réalisés, selon les territoires, au fur et à mesure de l'avancement des opérations.

Les actions du programme agricole répondent aux réserves émissent précédemment. En effet, le programme a été co-construit avec l'ensemble des acteurs du territoire ; il va audelà des prescriptions imposées règlementairement notamment par le quatrième programme de la zone vulnérable.

L'avenant présenté a été élaboré dans le cadre du comité de pilotage Agri Viaur (et de ses commissions de travail) regroupant les intervenants dans le domaine de l'eau (DDT (le SPE), Agence de l'eau, Chambre d'agriculture, ADASEA...)

Le programme est basé sur trois territoires :

- <u>Un territoire expérimental</u> (amont du Cône) qui va faire l'objet d'accompagnement technique collectif, de formations... mais également de contractualisation avec des accompagnements techniques individuels, des investissements et des mesures agroenvironnementales (MAE). Dans ce cadre, les MAE relèvent de mesures du PDRH validé (version 4 du PDRH du 1 juillet 2009 et version 5 de l'annexe sur les mesures agroenvironnementales du 21 décembre 2009). Ce programme présenté dans le cadre du Plan d'Actions Territorial amont du Cône est d'ores et déjà validé.
- <u>Le bassin versant du Céor/Giffou</u> qui progressivement va faire l'objet d'accompagnements techniques collectifs, de formations..., d'accompagnements techniques individuels et d'investissements.
- Le bassin versant du Viaur où l'ambiance « Agri Viaur » va être continuée et même accentuée par des actions de communication, de sensibilisation et d'information.

Le programme mis en œuvre à l'échelle du bassin versant amont du Cône est expérimental à plusieurs titres. Tout d'abord, ce bassin versant a pour objectif de traiter un cumul de dégradations d'intensité moyenne (problématique hydromorphologique et de pollution diffuse agricole) avec un objectif de reconquête du bon état du cours d'eau. Il a également permis de développer une approche globale de concertation et de co-construction d'un programme d'actions avec les acteurs locaux. Enfin, sa mise en œuvre va permettre de tester différents types d'opérations comme de l'accompagnement collectif, de l'accompagnement individuel, ou encore des investissements et des mesures agroenvironnementales.

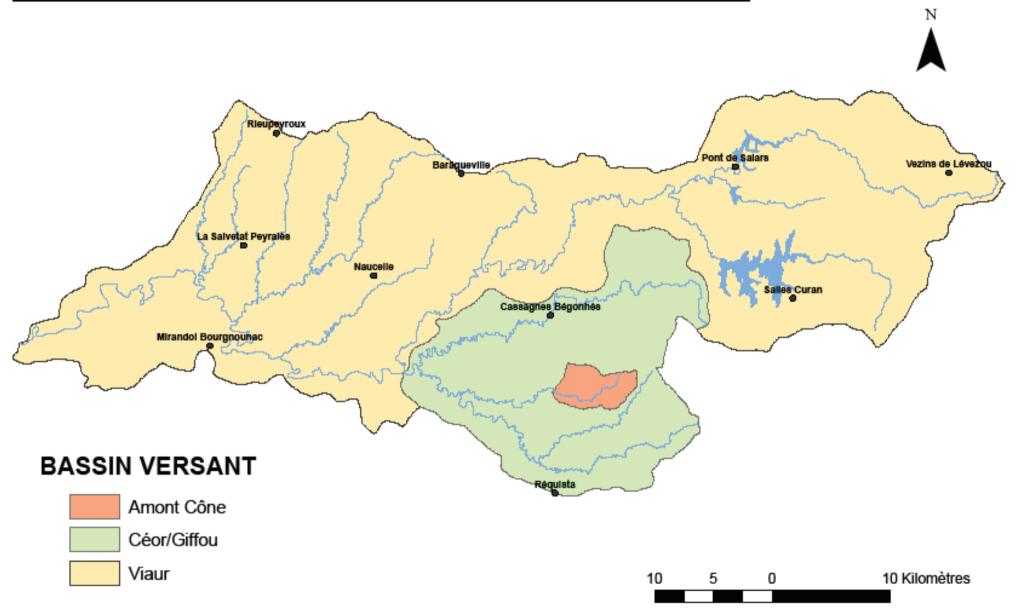
L'intérêt du programme expérimental à l'échelle restreinte du Cône est d'avoir un retour d'expérience sur des actions et des méthodes précises grâce à un suivi et à l'évaluation du PAT. Le bassin versant du Cône regroupe les différentes problématiques que l'on peut retrouver à l'échelle du bassin versant du Viaur. Les conclusions qui découleront de cette expérimentation nous permettront d'adapter et de reproduire à plus grande échelle (celle du Céor/Giffou puis du Viaur) un programme d'actions efficace et en parfaite cohérence avec son territoire.





# RAPPEL DU CONTEXTE

# LES TROIS ECHELLES D'INTERVENTION DU PROGRAMME AGRICOLE



### Le bassin versant

- □ 89 communes dont 71 adhérentes au Syndicat
- Superficie: 1560 km²
- Réseau hydrographique : environ 970 km
- □ Occupation du sol : 40% de cultures, 22% de forêts, 18% de prairies...

## L'activité agricole

- ✓ Surface Agricole Utile : plus 60% de la surface de chaque commune
- √ 2 664 exploitations type polyculture élevage
- ✓ Productions dominantes par sous bassins versants:
  - Bovins viandes : Viaur 2 (45%), Viaur 3 (72%) et Lézert (58%)
  - Ovins laits: Viaur 1 (50%), Céor Giffou (44%)
  - Bovins laits : Vioulou (50%)

#### **Directive Cadre Européenne sur l'Eau**

- 12 masses d'eau superficielles (ME)
- 25 très petites masses d'eau superficielles (TPME)
- 3 masses d'eau plans d'eau
- 3 masses d'eau souterraine

#### <u>Sur le bassin versant du Viaur seule 46% des</u> masses d'eau sont en bon état.

#### <u>Concernant les objectifs définis pour ces</u> <u>masses d'eau :</u>

- o Très bon état en 2015 : 1 TPME
- o Bon état en 2015 : 5 ME, 13 TPME et 3 ME plans d'eau
- o Bon état en 2021 : 7 ME et 10 TPME
- o Bon état en 2027 : 1 TPME
- o Bon état en 2015 ME plans d'eau
- Masse d'eau souterraine : bon état pour 2021

# 22 masses d'eau en très bon ou bon état en 2015 soit 54% des masses d'eau

#### **SDAGE**

SDAGE 2010-2015 du <u>Bassin Adour</u>
<u>Garonne et Programme de mesure de</u>
l'Unité hydrographique de référence
Aveyron

- + Zone de vigilance pollutions diffuses pour les Nitrates et l'Elevage : ensemble du bassin versant du Viaur
- + Zone à objectif strict (ZOS): Vioulou et lac de Pareloup (mesures de protection de la ressource)
- + Zone à protéger pour le futur (ZPF) : Masse d'eau souterraine Calcaires des grands causses BV Aveyron

Quatrième programme de la zone vulnérable : 49 communes du bassin versant

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) VIAUR en préparation

## Impact de l'activité agricole sur les milieux aquatiques

#### Qualité:

- Pollutions diffuses et ponctuelles par les nitrates des eaux superficielles et souterraines
- Pollutions ponctuelles liées aux effluents d'élevage (mise aux normes non achevées, eaux blanches, rejets de laits non commercialisés...)

### **Quantité:**

- Autorisation prélèvement : en rivière : 150 000 m³ ; par forage : 31 000 m³
- 248 plans d'eau d'une superficie supérieure à 1000 m² (48% retenues collinaires, 26% captage de sources, 13% barrages) : 2 500 000 m³ stockés

## Aménagement de l'espace rural :

- Busage des têtes de bassins
- Drainage des zones humides
- Rectification, recalibrage des cours d'eau
- Arrachage des haies arbustives
- Pratiques culturales favorisant l'érosion des sols
- Accès des troupeaux au lit de la rivière (piétinement des berges et abroutissement de la végétation)

# Impact sur le milieu :

- Eaux superficielles et souterraines impactées par les nitrates
- Ensablement du lit des rivières, uniformisation des milieux
- Manque d'eau en période d'étiage, augmentation des températures





# LE PROGRAMME D'ACTIONS

#### Volet A 7. 1

## PROGRAMME AGRI VIAUR BASSIN VERSANT DU VIAUR

#### Territoire concerné

#### Caractéristiques principales :

- 89 communes sur trois départements (Aveyron, Tarn, Tarn et Garonne) dont 71 adhérentes au Syndicat
- 1948 exploitations agricoles (hors Céor-Giffou) tournées vers l'élevage (72% bovins ; 26% ovins)
- Surface Agricole Utile : 72% de la superficie totale ; Surface Fourragère Principale : 80% de la SAU

#### Problématique

#### Dans le cadre de la DCE :

- 12 masses d'eau superficielles,
- 25 très petites masses d'eau superficielles,
- 54% des masses d'eau en mauvais état (état des lieux 2006/2007).

#### Mise aux normes des bâtiments d'élevages :

- PMPOA 1 : 1996-2002, exploitations en produtions ovine et celle de moins de 70 UGB non concernée,
- PMPOA 2 : 2002-2006 : les travaux réalisés n'ont pas encore produits leurs effets.

#### Répartition de la fumure organique :

- Forte densité d'élevage avec production importante d'effluents : 138 941 UGBN dont 78% issus des élevages bovins,
- Mauvaise répartition des effluents sur la SAU,
- Surfertilisation des prairies de stock et du maïs fourrage,
- Eaux superficielles et souterraines impactées par les nitrates.

#### Fonctionnement hydromorphologique du bassin versant :

- Colmatage important du fond des cours d'eau par les sables,
- Etiages sévères en période estivale,
- Causés par l'aménagement de l'espace rural (rejet de ces particules) : arasement des haies arbustives, dévégétalisation des berges, drainage des zones humides, piétinement des cours d'eau par les troupeaux, pratiques culturales inadaptées...

#### Contexte réglementaire

- → Directive Nitrates et Zone Vulnérable (Quatrième Programme d'Actions) sur le département de l'Aveyron
- → Conditionalité de la PAC
- → RSD ou ICPE
- → Circulaire du 17 janvier 2002 : "les règles minimum de compostage"
- → Article 114 du Code rural pour les berges
- → Convention de RAMSAR de 1971, Loi sur l'eau de 2006 et Directive Cadre Européenne sur l'Eau pour les zones humides
- $\rightarrow$  SDAGE 2010-2015 et PDM

#### Actions déjà réalisées ou en cours

#### Dès 1995 : Opération "Ferti-Ségala" menée par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron

Objectif: sensibiliser, informer le monde agricole pour une meilleure fertilisation (apporter " la bonne dose au bon moment ")

#### A partir de 1996 : PMPOA 1

#### En 1999, Diagnostic sur l'état des lieux de l'activité agricole

Sur le bassin versant du Viaur (mandaté par le contrat de rivière Viaur et réalisé par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron)

<u>Problématiques identifiées</u> : liès aux bâtiments (Lézert, Viaur3) et aux pratiques de fertilisation (Viaur2, Lézert, Viaur3).

#### En 2000 - 2001 : Opération coordonnée pour la mise aux normes des bâtiments d'élevage

Dans le cadre du premier contrat de rivière Viaur : seulement 22 exploitations en bénéficient (290 initialement prévues) faute de crédits financiers

#### Dès 2000 : Entretien et restauration des berges

Sur environ 610 km de berges (hors Céor/Giffou) dans le cadre du premier contrat de rivière.

#### A partir de 2002 : PMPOA 2

#### A partir de 2002: CTE (Contrats Territoriaux d'Exploitation) puis CAD (Contrats d'Agriculture Durable)

- 400ha de tourbières touchées par des MAE sur le Levezou,
- plantation de haies, compostage du fumier, fertilisation sur prairies...

#### A partir de 2003 : Agri Viaur remplace Ferti Ségala

- Elargissement des problématiques traitées : gestion des effluents, érosion des sols, gestion de la ressource...
- Elargissement à l'ensemble du bassin versant du Viaur

#### A partir de 2003 : Identification et travail sur deux sites pilotes : Le Bouzou (à Ségur) et Lalo (à Castanet)

- <u>Lalo</u>: Identification des problématiques (impact des nitrates), Analyse qualité, Travail de sensibilisation et d'information avec mise aux normes des bâtiments d'élevages, Formation au suivi agronomique et accompagnement des agriculteurs.
- <u>Bouzou</u>: Identification des problématiques (dysfonctionnement hydromorphologique), Analyse qualité, Etat des lieux morphologique des berges, Sensibilisation, formation au suivi agronomique, Installation de clôtures de mise en défend des berges avec plantations

#### Depuis 2004: Promotion de la haie en milieu rural par l'association "Arbres, Haies et Paysages d'Aveyron"

- Journées d'information, soutien technique pour l'entretien et la plantation de haies

#### **Objectifs**

→ Participer à la reconquête du bon état des masses d'eau

#### Description technique de l'action

<u>Volet 1</u> : Sensibilisation générale aux bonnes pratiques, à l'aménagement du territoire, au fonctionnement des milieux aquatiques,...



- Lettre d'information Agri Viaur
  - BD; Articles de presse ...
- Sensibilisation auprès des scolaires



- Rencontres bord de rivière, zones humides
- Rencontres à thèmes s'appuyant sur les sites pilotes de Lalo et du Bouzou et sur le programme expérimental sur l'Amont du Cône
- Journées de formation (phytosanitaires,...)

**Volet 2**: Améliorer les connaissances (suivi, évaluation, études...)

Actions animées et coordonnées par l'animateur Agri Viaur en partenariat avec les organismes techniques réferents

#### Maître d'ouvrage / Maître d'Œuvre

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur, Agriculteurs / Chambre d'Agriculture de l'Aveyron et du Tarn ; FDCUMA, ADASEA...

#### **Partenaires Techniques**

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Chambre d'Agriculture de l'Aveyron et du Tarn, RAGT, APS, UNICOR, UNOTEC, Confédération de Roquefort, COP CARMAUX, GCO, Rouergue Elevage, FDCUMA, Conseil Supérieur de la Pêche, Fédération de la pêche, Services de le Police de l'Eau, Conseil Général de l'Aveyron ou du Tarn, ADASEA, Association "Arbres, Haies, Paysages d'Aveyron", CRPF, ONF, DIREN

	Coût estimatif (En	n €)			
		Echéanci	ier		
Actions volet 1	Description et objectif	Juin - Décembre 2010	Année 2011	Année 2012	Total
Actions de communication : Lettre d'info, BD, articles, livret technique, Sensibilisation des scolaires	Sensibiliser aux bonnes pratiques, à l'aménagement du territoire et au fonctionnement des milieux aquatiques	Intégré au poste d'Animateur Agi Viaur		0 €	
Informer du fonctionnement des milieux aquatiques	Informer du fonctionnement des milieux aquatiques et de l'interaction avec le milieu environnant	ment des latiques et lon avec le Intégré au poste d'Animateur Agi Viaur et du Technicien rivière		0 €	
Préserver les zones humides du territoire	Informer du fonctionnement et rôle joué par les zones humides		4 500 €	4 500 €	9 000 €
Actions d'information, sensibilisation, formation (pratiques antiérosives, gérer les phytosanitaires)	Actions diverses de sensibilisation aux problématiques rencontrées sur le bassin versant		6 750 €	6 750 €	13 500 €
	Echéancier				
Actions volet 2	Description et objectif	Juin - Décembre 2010	Année 2011	Année 2012	Total
Suivi de la qualité des eaux sur les sites pilotes du Bouzou et de Lalo	Suivre l'évolution de la qualité des eaux (physico-chimique et hydromorphologique selon les sites)		2 000 €	2 000 €	4 000 €
TOTAL		0 €	13 250 €	13 250 €	26 500 €

Plan de Financement (en €)						
				Echancier		
Actions	Partenaires	Taux	Juin - Décembre 2010	Année 2011	Année 2012	Total
Actions de communication	Intégré au poste d'Animateur Agri Vi		aur		0 €	
Informer du fonctionnement des milieux aquatiques	Intégré au poste d'Animateur Agri Viaur et de Technicien rivière					0 €
	AEAG	50%	0 €	2 250 €	2 250 €	4 500 €
Préserver les zones	Europe	30%	0 €	1 350 €	1 350 €	2 700 €
humides du territoire	Autofinancement Maître d'ouvrage	20%	0 €	900 €	900 €	1 800 €
	Total		0 €	4 500 €	4 500 €	9 000 €
Actions d'information,	AEAG	25%	0 €	1 688 €	1 688 €	3 375 €
sensibilisation,	Collectivités territoriales	55%	0 €	3 713 €	3 713 €	7 425 €
formation (pratiques antiérosives, gérer les	Autofinancement Maître d'ouvrage	20%	0 €	1 350 €	1 350 €	2 700 €
phytosanitaires)	Total		0 €	6 750 €	6 750 €	13 500 €
	AEAG	50%	0 €	1 000 €	1 000 €	2 000 €
Suivi de la qualité des	Europe	30%	0 €	600 €	600 €	1 200 €
eaux sur les sites pilotes du Bouzou et de Lalo	Autofinancement SMBVV	20%	0 €	400 €	400 €	800 €
	Total 0 €		0 €	2 000 €	2 000 €	4 000 €
	TOTAL			13 250 €	13 250 €	26 500 €

## Indicateurs de suivi / d'évaluation des actions

- > Nombre de moyens de communication diffusés
- > Nombre de rencontres organisées et nombre de participants présents
- > Nombre de comité technique et de comité de pilotage, organismes présents...

## Calendrier - Durée - Logique d'enchainement avec d'autres actions

Réalisation: Mi-2010 à fin 2012

Durée: 2,5 ans

Volet A7.2

# PROGRAMME AGRI VIAUR BASSIN VERSANT DU CEOR-GIFFOU

#### Territoire concerné

#### Caractéristiques principales :

- cours d'eau du bassin versant du Céor-Giffou (Céor, Giffou, Durenque, Cône) : environ 140 km de rivières.
- 716 exploitations agricoles tournées vers l'élevage (23% de bovins lait ; 27% de bovins viande ; 41% d'ovins lait ; 9% d'ovins viande).
- Surface Agricole Utile : 79% de la superfice totale (28 416 hectares) ; Surface Fourragère Principale (23 091 hecatres) : 82% de la SAU ; SCOP (5 202 hectares) :18% de la SAU
- 77 retenues collinaires recensées dont 67 à usage agricole soit un volume d'eau de 984 555 m<sup>3</sup>

#### Problématique (cf. problématique Viaur)

#### Dans le cadre de la DCE :

- 10 masses d'eau et très petites masses d'eau superficielles : FRFR205, 372 et 206 ; FRFRR205\_2, 205\_5, 205\_4, 205\_8, 205\_7, 206\_2 et 372\_1
- 40% des masses d'eau en mauvais état (état des lieux 2006/2007).

#### Mise aux normes des bâtiments d'élevages :

- Entre 1996 et 2006 : 31% des exploitations engagées dans un PMPOA 1 ou 2
- Parmis ces exploitations : 17% ont achevé les travaux, 14% ont débuté les travaux

#### Répartition de la fumure organique :

- Forte densité d'élevage avec production importante d'effluents : 40 598 UGBN dont 47% issus des ovins,

#### Etiages sévères en période estivale :

- Sécheresses successives, création de plans d'eau

#### Richesse faunistique, floristique et paysagère :

Sites Natura 2000, zones ZNIEFF, zones humides, prairies permanentes,...

#### Contexte réglementaire

- → Directive Nitrates et Zone Vulnérable (Quatrième Programme d'Actions) → Conditionalité de la PAC
- → RSD ou ICPE → Circulaire du 17 janvier 2002 : "les règles minimum de compostage"
- → Article 114 du Code rural pour les berges
- → Convention de RAMSAR 1971, Loi sur l'eau 2006 et Directive Cadre Européenne sur l'Eau pour zones humides
- → SDAGE 2010-2015 et PDM

#### Actions déjà réalisées ou en cours

#### 1. Cf. Actions déjà réalisées ou en cours dans le BV Viaur

2. Actions spécifiques au BV Céor/Giffou :

#### 2006/2007: Préparation d'un PAT Céor/Giffou

- Réalisation d'un état des lieux du territoire et diagnostic complet
- Mise en place d'une concertation avec l'ensemble des acteurs de ce territoire
- Réalisation de diagnostic d'exploitation
- <u>- Elaboration d'un programme d'actions</u> prenant en compte les problématiques environnementales et économiques agricoles
  - Le PAT n'a pu aboutir

#### **Objectifs**

→ Participer à la reconquête du bon état des masses d'eau

#### Description technique de l'action

# AGRI VIAUR Bassin Versant Céor Giffou



Comités techniques + Comité de Pilotage



<u>Volet 1</u>: Sensibilisation générale, des agriculteurs du territoire, aux bonnes pratiques, à l'aménagement du territoire, au fonctionnement des milieux aquatiques,...



Communication générale (livret technique)

Accompagnement technique collectif:
formations et journées techniques,
démonstrations, rencontres coin de champs,
rencontre bord de rivière,

Volet 2 : Démarche de contractualisation auprès des agriculteurs du bassin versant Aval du Cône (formations, investissements)



Réunions Communales de présentation auprès des agriculteurs

Contact avec les agriculteurs intéressés

Entretien Y Voir Clair et Diagnostic globaux

Accompagnement spécifiques (agronomie, haies...)

<u>Programme d'accompagnement</u> (projets d'investissements, formations)

#### Volet 3 : Amélioration des connaissances

- > Accompagnement technique collectifs: Informer, sensibiliser et former les agriculteurs et techniciens sur différentes thématiques en lien avec les problématiques du territoire. Différentes formes: formation, rencontres coins de champs, bord de rivière, suivi de parcelles vitrines, essais pleins champs...
- > Entretien Y Voir Clair : entretien personalisé qui aboutit à la remise d'un plan d'action pour permettre à l'agriculteur d'agir et de faire les bons choix
- > <u>Diagnostic global environnemental</u> : cerner les problématiques au sein de l'exploitation, et cibler les principaux enjeux et risques
- > <u>Accompagnements techniques spécifiques</u>: affiner les enjeux et proposer des améliorations concrètes et pertinentes aux agriculteurs. Réalisés par les organismes techniques référents
- > <u>Suivi agronomique sur 3 ans</u> : formation individuelle à l'agronomie (selon le cahier des charges de l'agence de l'eau)

#### Maître d'ouvrage / Maître d'Œuvre

Agriculteurs; Chambre d'Agriculture de l'Aveyron et du Tarn ; ADASEA ; SMBVV ; organismes réalisant des suivis agronomique ; UNICOR ; FDCUMA...

#### **Partenaires Techniques**

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Chambres d'Agriculture de l'Aveyron et du Tarn, RAGT, APO, UNICOR, UNOTEC, Confédération de Roquefort, FDCUMA, Conseil Supérieur de la Pêche, Fédération de pêche, Services de le Police de l'Eau, conseils généraux, DIREN, ADASEA, Association "Arbres, Haies et Paysages de l'Aveyron", CRPF, ONF...

		Coût estimatif (E)	n €)			
		· ·		Echéancier		
Actions volet	1	Description et objectif	Juin - Décembre 2010	Année 2011	Année 2012	Total
Communication générale (livret technique)  Mettre à disposition des agriculteurs qui le souhaitent un livret technique			2 500 €	2 500 €	5 000 €	
Accompagnement technique de l'Aval du Cône et 20% sur le		reste du Céor Giffou - sur différentes		16 750 €	18 100 €	34 850 €
				Echéancier		
Actions volet 2	Actions volet 2 Description et objectif		Juin - Décembre 2010	Année 2011	Année 2012	Total
Entretien Y Voir Clair		Réaliser chez 50% des agriculteurs un entretien permettant de faire les bons choix et définir un plan d'actions			22 500 €	22 500 €
Diagnostic global environnemental		r les risques environnemantaux et ner 50 agriculteurs dans le choix et la localisation de mesures			22 500 €	22 500 €
Accompagnement individuel spécialisé "Technico- économique"	Analyser le système d'exploitation de 10 agriculteurs et évaluer l'impact des préconisations environnementales				6 750 €	6 750 €
Suivi Agronomique sur 3 ans avec analyses anuelles	r Former 30% des agriculteurs à l'agronomie				54 000 €	54 000 €
Installer des points d'abreuvement en bordure de cours d'eau	remonté	en défens les berges et installer des es de points d'abreuvement chez les rs concernés par le piétinnement des berges			116 250 €	116 250 €

Accompagnement individuel spécialisé "Haies"	Accompagner 15% des gestion des haies à l'écl	_				8 100 €	8 100 €
Accompagnement individuel spécialisé "Erosion"	Accompagner 10% des agricutleurs dans une reflexion globale de lutte contre l'érosion des terres agricoles					9 000 €	9 000 €
Planter des haies	Implanter des haies et clôtures sur des zones stratégiques					50 800 €	50 800 €
				Echéancier			
Actions volet 3	Description	Description et objectif		Juin - Décembre 2010	Année 2011	Année 2012	Total
Améliorer la gestion des ressources (quantitatif)	Réaliser une étude sur l'effet cumulatif des ouvrages (plans d'eau) et prélèvements sur le bassin			15 000 €		15 000 €	
TO	ΓAL				34 250 €	310 500 €	344 750 €

	Plan de Fin	ancement	t (en €)			
Actions	Partenaires	Taux	Juin - Décembre 2010	Année 2011	Année 2012	Total
	AEAG	50%	0 €	1 250 €	1 250 €	2 500 €
Communication	Europe	30%	0 €	750 €	750 €	1 500 €
générale (livret technique)	Autofinancement SMBVV	20%	0 €	500 €	500 €	1 000 €
	Total		0 €	2 500 €	2 500 €	5 000 €
Accompagnement	AEAG	50%	0 €	8 375 €	9 050 €	17 425 €
technique collectif	Collectivités territoriales	30%	0 €	5 025 €	5 430 €	10 455 €
(fertilisation, produits phytosanitaires,	Autofinancement Maître d'ouvrage	20%	0 €	3 350 €	3 620 €	6 970 €
milieux)	Total		0 €	16 750 €	18 100 €	34 850 €
	AEAG	0%	0 €	0 €	0 €	0 €
	Agriculteur	25%	0 €	0 €	5 625 €	5 625 €
Entretien Y Voir Clair	Collectivités territoriales	50%	0 €	0 €	11 250 €	11 250 €
	Autofinancement Maître d'ouvrage	25%	0 €	0 €	5 625 €	5 625 €
	Total		0 €	0 €	22 500 €	22 500 €

	AEAG		0%	0 €	0 €	0 €	0 €
	Agriculteur		25%	0 €	0 €	5 625 €	5 625 €
Diagnostic global environnemental	Collectivités territor	iales	50%	0 €	0 €	11 250 €	11 250 €
en vii oimementar	Autofinancement Maître d'ouvrage 25%		25%	0 €	0 €	5 625 €	5 625 €
	Tot	al		0 €	0 €	22 500 €	22 500 €
	AEAG		0%	0 €	0 €	0 €	0 €
Accompagnement	Agriculteur		25%	0 €	0 €	1 688 €	1 688 €
individuel spécialisé "Technico-	Collectivités territor	iales	50%	0 €	0 €	3 375 €	3 375 €
économique"	Autofinancement Maître o	d'ouvrage	25%	0 €	0 €	1 688 €	1 688 €
	Tot	al		0 €	0 €	6 750 €	6 750 €
	AEAG		0%	0 €	0 €	0 €	0 €
Suivi Agronomique sur	Agriculteur		50%	0 €	0 €	27 000 €	27 000 €
3 ans avec analyses anuelles	Autofinancement Maître o	d'ouvrage	50%	0 €	0 €	27 000 €	27 000 €
	Tot	al		0 €	0 €	54 000 €	54 000 €
		Intégré a	ux tranches d	u Plan Pluriannu	el de Gestion		
	AEAG		25%	0 €	0 €	29 063 €	29 063 €
Installer des points	Agriculteur		20%	0 €	0 €	23 250 €	23 250 €
d'abreuvement en	Conseil Régional		30%	0 €	0 €	34 875 €	34 875 €
bordure de rivière	Autofinancement Maître d'ouvrage		25%	0 €	0 €	29 063 €	29 063 €
	Total			0 €	0 €	116 250 €	116 250 €
	AEAG		0%	0 €	0 €	0 €	0 €
Accompagnement -	Agriculteur		25%	0 €	0 €	2 025 €	2 025 €
individuel spécialisé	Collectivités territoriales		50%	0 €	0 €	4 050 €	4 050 €
"Haies"	Autofinancement Maître d'ouvrage		25%	0 €	0 €	2 025 €	2 025 €
	Tot	al		0 €	0 €	8 100 €	8 100 €
	AEAG		0%	0 €	0 €	0 €	0 €
. [	Agriculteur		25%	0 €	0 €	2 250 €	2 250 €
Accompagnement individuel spécialisé	Collectivités territor	iales	50%	0 €	0 €	4 500 €	4 500 €
	Autofinancement Maître d'ouvrage						
"Erosion"	Autofinancement Maître	d'ouvrage	25%	0 €	0 €	2 250 €	2 250 €
"Erosion" -	Autofinancement Maître o		25%	0 €	0 €	2 250 € <b>9 000 €</b>	2 250 € <b>9 000 €</b>
"Erosion"	Tot	al			0 €	9 000 €	
"Erosion"	Tot	al		0 €	0 €	9 000 €	
"Erosion"	<b>Tot</b> Finance	<b>al</b> é dans le cadr	e de l'Associa	0 € tion Arbres Haies	<b>0 €</b> s et Paysages d	<b>9 000 €</b> e l'Aveyron	9 000 €
	Tot Finance AEAG	r <b>al</b> é dans le cadr	e de l'Associa 0%	<b>0 €</b> tion Arbres Haies 0 €	<b>0 €</b> s et Paysages d 0 €	<b>9 000 €</b> e l'Aveyron 0 €	9 000 €
"Erosion"	Tot Finance AEAG Conseil Régions	al é dans le cadr	e de l'Associar 0% 30%	<b>0 €</b> tion Arbres Haies 0 € 0 €	<b>0 €</b> s et Paysages d 0 € 0 €	9 000 € e l'Aveyron 0 € 15 240 €	9 000 € 0 € 15 240 €
	Tot Finance AEAG Conseil Régiona Conseil Général	é dans le cadr	e de l'Associa 0% 30% 15%	tion Arbres Haies $ \begin{array}{c} 0 \in \\ 0 \in \\ 0 \in \\ 0 \in \end{array} $	<b>0 €</b> s et Paysages de 0 € 0 €	9 000 € e l'Aveyron 0 € 15 240 € 7 620 €	9 000 € 0 € 15 240 € 7 620 €

	AEAG	50%	0 €	7 500 €	0 €	7 500 €
Améliorer la gestion	Collectivités territoriales	30%	0 €	4 500 €	0 €	4 500 €
des ressources	Autofinancement SMBVV	20%	0 €	3 000 €	0 €	3 000 €
	Total		0 €	15 000 €	0 €	15 000 €
	TOTAL		0 €	34 250 €	310 500 €	344 750 €

#### Indicateurs de suivi / d'évaluation des actions

- > Nombre de rencontres organisées et nombre de participants présents
- > Nombre de d'accompagnement individuel réalisé,
- > Nombre de suivi agronomique réalisés chaque années,
- > Nombre de mètres linéaires de berges protégés, nombre d'abreuvoir installés
- > Nombre de mètres linéaires de haies plantés,

#### Calendrier - Durée - Logique d'enchainement avec d'autres actions

Réalisation: 2011 à fin 2012

Durée : 2 ans

Volet A7.3

# PROGRAMME AGRI VIAUR BASSIN VERSANT AMONT DU CÔNE :

(cf. protocole du Plan d'Actions Territorial)

#### Territoire concerné

#### Caractéritiques principales :

- Cours d'eau du bassin versant amont du Cône (Cône, Escorbis, Bertrand et petits affluents) : environ 34 km de linéaire de rivière soit 68 km de linéaire de berges.
- 74 exploitations agricoles tournées vers l'élevage (8% de bovins lait ; 17% de bovins viande ; **58% d'ovins lait** ; 7% d'ovins viande).
- La Surface Agricole Utile (SAU) représente 89% (soit 1740 hectares) de la superfice totale (soit 1950 hectares) et le nombre total d'UGB sur le territoire est de 2 120.
- Le chargement moyen est de 1,14 UGB/ha SAU, le chargement ha de SFP (Surface Fourragère Principale) est de 1,37 UGB en moyenne.

#### Problématique (cf. problématique Viaur)

#### Dans le cadre de la DCE :

- 1 masses d'eau superficielles : FRFR372
- Etat des lieux 2005/2006 : mauvais état écologique
- Etat des lieux 2006/2007 : bon état écologique
- Forte pressions d'élevage sur la tête de bassin

#### Mise aux normes des bâtiments d'élevages :

- 50% des agriculteurs ont achevés leur travaux ; 50% sont en train de les réaliser

#### Répartition de la fumure organique :

- 40% des prairies surfertilisées (principalement prairies de graminées en mélange avec des légumineuses)
- 75% des surfaces en maïs surfertilisées

#### Contexte réglementaire

- → Directive Nitrates et Zone Vulnérable (Quatrième Programme d'Actions) → Conditionalité de la PAC
- → RSD ou ICPE → Circulaire du 17 janvier 2002 : "les règles minimum de compostage"
- → Article 114 du Code rural pour les berges
- → Convention RAMSAR (1971), Loi sur l'eau (2006) et Directive Cadre Européenne sur l'Eau pour les zones humides
- $\rightarrow$  SDAGE 2010-2015 et PDM

#### Actions déjà réalisées ou en cours

1. Cf. Actions déjà réalisées ou en cours dans le BV Viaur et BV Céor/Giffou

2. Actions spécifiques au BV Amont du Cône :

#### Depuis 2008 : Préparation d'un PAT Amont du Cône

- Organisation de rencontres bord de rivière afin de sensibiliser au milieu aquatique
- Réalisation de diagnostic d'exploitation et technico-économique
- Réalisation de réunions : partage du constat de territoire et contexte agricole, proposition d'actions...
- Etude hydromorphologique à l'échelle de la masse d'eau
- Travail important de concertation et co-construction d'un plan d'actions

#### **Objectifs**

→ Participer à la reconquête du bon état de la masse d'eau

#### Description technique de l'action

# P.A.T Amont du Cône (Programme d'Actions Territorial)

Comités techniques



Comité de Pilotage

## Volet 1

Programme de sensibilisation et d'accompagnement technique collectif des agriculteurs



Communication (Livret technique, Lettre d'information)

Accompagnement technique collectif:
formations et journées techniques,
démonstrations, rencontres coin de
champs,
rencontre bord de rivière,

# Volet 2 Démarche de contractualisation auprès des agriculteurs



Entretien Y Voir Clair

Suivi Agronomique sur Trois Ans

Accompagnement Technique

Investissements

Mesures Agroenvironnementales

- > Lettre d'information : diffuser une lettre spécifique biannuelle et la diffuser à l'ensemble des agriculteurs de ce territoire
- > <u>Livret technique</u>: élaborer et diffuser un livret reprenant les thématiques abordées dans l'ensemble des journées d'information et de formation
- > Accompagnement technique collectifs: Informer, sensibiliser et former les agriculteurs et techniciens sur différentes thématiques en lien avec les problématiques du territoire. Différentes formes : formation, rencontres coins de champs, bord de rivière, suivi de parcelles vitrines, essais pleins champs...
- > Entretien Y Voir Clair : entretien personalisé qui aboutit à la remise d'un plan d'action pour permettre à l'agriculteur d'agir et de faire les bons choix
- > <u>Diagnostic global environnemental</u> : cerner les problématiques au sein de l'exploitation, et cibler les principaux enjeux et risques
- > <u>Accompagnements techniques spécifiques</u>: affiner les enjeux et proposer des améliorations concrètes et pertinentes aux agriculteurs. Réalisés par les organismes techniques référents
- > Suivi agronomique sur 3 ans : formation individuelle à l'agronomie (selon le cahier des charges de l'agence de l'eau)

#### Maître d'ouvrage / Maître d'Œuvre

Agriculteurs; Chambre d'Agriculture de l'Aveyron ; ADASEA ; SMBVV ; organismes réalisant des suivis agronomique ; UNICOR ; FDCUMA ...

#### **Partenaires Techniques**

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Chambres d'Agriculture de l'Aveyron et du Tarn, RAGT, APO, UNICOR, UNOTEC, Confédération de Roquefort, FDCUMA, Conseil Supérieur de la Pêche, Fédération de pêche, Services de le Police de l'Eau, conseils généraux, DIREN, ADASEA, Association "Arbres, Haies et Paysages de l'Aveyron"; CRPF, ONF...

	Coût estimatif (En	n €)			
		Echéanci	er		
Actions volet 1	Description et objectif	Juin - Décembre 2010	Année 2011	Année 2012	Total
Communication générale (lettre d'information et livret technique)	Diffuser aux agriculteurs et techniciens une lettre d'information biannuelle et un livret technique	500 €	3 000 €	1 000 €	4 500 €
Accompagnement technique collectif (fertilisation, milieux)	Sensibiliser 60 à 80% des agriculteurs sur différentes thématiques	12 150 €	11 300 €	6 350 €	29 800 €
Gérer et utiliser les produits phytosanitaires	Sensibiliser 60 à 80% des agriculteurs sur différentes thématiques	900 €	3 600 €	1 800 €	6 300 €
		Echéanci	er		
Actions volet 2	Description et objectif	Juin - Décembre 2010	Année 2011	Année 2012	Total
Entretien Y Voir Clair	Réaliser chez 55% des agriculteurs un entretien : faire les bons choix et définir un plan d'actions	1 125 €	1 125 €		2 250 €
Diagnostic global environnemental	Evaluer les risques environnemantaux et accompagner 40% agriculteurs dans le choix et la localisation de mesures	2 250 €	6 300 €		8 550 €

	Réaliser un accompagnement chez	0.010.0	14.220.6	12 (00 0	26.040.0
Accompagnement individuel spécialisé	15% à 30% des agriculteurs	8 910 €	14 220 €	13 680 €	36 810 €
Suivi Agronomique sur 3 ans avec analyses anuelles	Former 50% des agriculteurs à l'agronomie	32 400 €	40 500 €	27 000 €	99 900 €
Appui technique à l'animation des mesures agroenvironnementales	Appui technique à l'animatrice du PAT dans le mise en place des MAET	9 000 €	9 225 €	7 200 €	25 425 €
Mesures agroenvironnemtnales		95 870 €	163 105 €	126 840 €	385 815 €
Installer des points d'abreuvement en bordure de cours d'eau	Mettre en défens les berges et installer des remontées de points d'abreuvement chez 80% des agriculteurs concernés par le piétinnement des berges		62 000 €	31 000 €	93 000 €
Planter des haies	Implanter des haies et clotures sur des zones stratégiques	13 600 €	13 600 €	13 600 €	40 800 €
Planter des haies	clotures sur des zones	Echéanci		13 600 €	40 800 €
Planter des haies  Actions de suivi	clotures sur des zones	Echéanci Juin - Décembre	er	13 600 €  Année 2012	40 800 € Total
	clotures sur des zones stratégiques  Description et	Echéanci Juin -	er		
Actions de suivi	Description et objectif  Evaluer le colmatage des substrats et les incidences sur la truite fario afin de mesurer	Echéanci Juin - Décembre 2010	er Année 2011	Année 2012	Total
Actions de suivi  Etude du colmatage des subtrats  Suivi complémentaire des eaux superficielles et	Description et objectif  Evaluer le colmatage des substrats et les incidences sur la truite fario afin de mesurer l'impact des actions  Réaliser des suivis complémentaires sur les eaux superficielles	Echéanci Juin - Décembre 2010 33 348 €	er Année 2011  3 078 €	Année 2012 33 348 €	<b>Total</b> 69 774 €

	Plan de Fin	ancement	t (en €)			
				Echancier		
Actions	Partenaires	Taux	Juin - Déc 2010	Année 2011	Année 2012	Total
	AEAG	50%	250 €	1 500 €	500 €	2 250 €
Communication générale –	Europe	30%	150 €	900 €	300 €	1 350 €
Communication generale	Autofinancement SMBVV	20%	100 €	600 €	200 €	900 €
	Total		500 €	3 000 €	1 000 €	4 500 €
	AEAG	50%	5 625 €	3 850 €	1 600 €	11 075 €
Accompagnement -	Etat	30%	3 375 €	2 310 €	960 €	6 645 €
technique collectif	Autofinancement Maître d'ouvrage	20%	2 250 €	1 540 €	640 €	4 430 €
	Total		11 250 €	7 700 €	3 200 €	22 150 €
C (	Europe	50%	450 €	1 800 €	900 €	3 150 €
Gérer et utiliser les produits phytosanitaires	Fond Vivea	50%	450 €	1 800 €	900 €	3 150 €
1 1 1	Total		900 €	3 600 €	1 800 €	6 300 €
	AEAG	50%	0 €	1 125 €	1 125 €	2 250 €
Intervention thématiques –	Europe	30%	0 €	675 €	675 €	1 350 €
agro-environnementales	Autofinancement Maître d'ouvrage	20%	0 €	450 €	450 €	900 €
	Total		0 €	2 250 €	2 250 €	4 500 €
	AEAG	50%	225 €	450 €	225 €	900 €
Accompagnement collectif "Préserver les	Europe	30%	135 €	270 €	135 €	540 €
zones humides du territoire"	Autofinancement Maître d'ouvrage	20%	90 €	180 €	90 €	360 €
	Total		450 €	900 €	450 €	1 800 €
	AEAG	50%	225 €	225 €	225 €	675 €
Accompagnement collectif "Sensibiliser sur	Collectivités territoriales	25%	113 €	113 €	113 €	338 €
la fonctionnalité des prairies non labourables"	Autofinancement Maître d'ouvrage	25%	113 €	113 €	113 €	338 €
	Total		450 €	450 €	450 €	1 350 €
	AEAG	50%	563 €	563 €	0 €	1 125 €
	Collectivités territoriales	25%	281 €	281 €	0 €	563 €
Entretien Y Voir Clair	Autofinancement Maître d'ouvrage	25%	281 €	281 €	0 €	563 €
	Total		1 125 €	1 125 €	0 €	2 250 €
	AEAG	50%	1 125 €	3 150 €	0 €	4 275 €
Diagnostic global	Collectivités territoriales	25%	563 €	1 575 €	0 €	2 138 €
environnemental	Autofinancement Maître d'ouvrage	25%	563 €	1 575 €	0 €	2 138 €
	Total		2 250 €	6 300 €	0 €	8 550 €
	AEAG	50%	3 375 €	4 950 €	4 950 €	13 275 €
Accompagnement	Collectivités territoriales	25%	1 688 €	2 475 €	2 475 €	6 638 €
individuel "Technico- économique" et "Erosion"	Autofinancement Maître d'ouvrage	25%	1 688 €	2 475 €	2 475 €	6 638 €
	Total		6 750 €	9 900 €	9 900 €	26 550 €

_	AEAG	50%	1 080 €	2 160 €	1 890 €	5 130 €
Accompagnement	Collectivités territoriales	30%	648 €	1 296 €	1 134 €	3 078 €
individuel spécialisé "Haies"	Autofinancement Maître d'ouvrage	20%	432 €	864 €	756 €	2 052 €
	Total		2 160 €	4 320 €	3 780 €	10 260 €
	AEAG	50%	16 200 €	20 250 €	13 500 €	49 950 €
Suivi Agronomique sur 3 ans	Autofinancement Maître d'ouvrage	50%	16 200 €	20 250 €	13 500 €	49 950 €
	Total		32 400 €	40 500 €	27 000 €	99 900 €
	AEAG	50%	4 500 €	4 613 €	3 600 €	12 713 €
Appui à l'animation des	SMBVV	25%	2 250 €	2 306 €	1 800 €	6 356 €
mesures agroenvironnementales	Autofinancement Maître d'ouvrage	25%	2 250 €	2 306 €	1 800 €	6 356 €
	Total		9 000 €	9 225 €	7 200 €	25 425 €
	AEAG	45%	43 142 €	73 397 €	57 078 €	173 617 €
MAET	Europe	55%	52 729 €	89 708 €	69 762 €	212 198 €
	Total		95 870 €	163 105 €	126 840 €	385 815 €
	Intégré a	ux tranches	du Plan Pluriann	uel de Gestion		
	AEAG	25%	0 €	15 500 €	7 750 €	23 250 €
Installer des points	Agriculteur	20%	0 €	12 400 €	6 200 €	18 600 €
d'abreuvement en	Conseil Régional	30%	0 €	18 600 €	9 300 €	27 900 €
bordure de cours d'eau	Autofinancement Maître d'ouvrage	25%	0 €	15 500 €	7 750 €	23 250 €
	Total		0 €	62 000 €	31 000 €	93 000 €
	Financé dans le cadr	e de l'Associa	ation Arbres Hai	es et Paysages d	e l'Aveyron	
	AEAG	0%	0 €	0 €	0 €	0 €
	Conseil Régional	30%	4 080 €	4 080 €	4 080 €	12 240 €
ļ	Conseil Général	15%	2 040 €	2 040 €	2 040 €	6 120 €
Planter des haies	Fédération de chasse	5%	680 €	680 €	680 €	2 040 €
	Autofinancement Maître d'ouvrage + Participation Agriculteur	50%	6 800 €	6 800 €	6 800 €	20 400 €
	Total		13 600 €	13 600 €	13 600 €	40 800 €
	AEAG	50%	16 674 €	1 539 €	16 674 €	34 887 €
	Europe	15%	1 000 €	92 €	1 000 €	2 093 €
Etude du colmatage des subtrats	conseil Régional	15%	5 002 €	462 €	5 002 €	10 466 €
Subtrats -	Autofinancement SMBVV	20%	6 670 €	616 €	6 670 €	13 955 €
	Total		33 348 €	3 078 €	33 348 €	69 774 €
	AEAG	50%	700 €	700 €	700 €	2 100 €
Suivi complémentaire des eaux superficielles et	Europe	30%	420 €	420 €	420 €	1 260 €
souterraines	Autofinancement SMBVV	20%	280 €	280 €	280 €	840 €
	Total		1 400 €	1 400 €	1 400 €	4 200 €

Enquête auprès des agriculteurs	AEAG		50%			6 750 €	6 750 €
	Europe		30%			83 015 €	83 015 €
	Autofinancement SM	BVV	50%	0 €	0 €	6 750 €	6 750 €
	Total			0 €	0 €	13 500 €	13 500 €
	TOTAL			211 453 €	332 453 €	276 718 €	820 624 €

# Indicateurs de suivi / d'évaluation des actions

Cf. Protocole du PAT Amont du Cône

# Calendrier - Durée - Logique d'enchainement avec d'autres actions

Réalisation : Mi-2010 à fin 2012

Durée : 2,5 ans

Volet A7.4

# ANIMATION ET COORDINATION DU PROGRAMME AGRI VIAUR

#### Territoire concerné

Bassin versant du Viaur

#### **Problématique**

Les politiques de l'eau comme celles de l'aménagement du territoire sont confrontées à de nouveaux enjeux qui rendent nécessaires une plus forte imprégnation des unes avec les autres. Pour lutter contre les pollutions d'origine agricole, pour limiter l'érosion des sols et pour gérer la ressource en eau (pour l'agriculture), un programme d'actions : l'opération Agri Viaur, va être mis en oeuvre pendant la seconde partie du Contrat de Rivière.

#### Contexte réglementaire

Aucun

#### Actions déjà réalisées ou en cours

<u>Dès 1995</u>, une opération "Ferti-Ségala" a été menée par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, dans le but de sensibiliser, d'informer pour faire évoluer les pratiques agricoles notamment sur le thème de la fertilisation.

<u>A partir de 2003</u>, le programme Agri Viaur a pris le relais de l'opération "Ferti-Ségala" en élargissant les problématiques et le territoire pour travailler sur l'ensemble du bassin versant du Viaur. Le lancement de cette opération a pu se faire grâce à la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron qui a assuré l'animation du programme.

<u>Depuis juillet 2006</u>, le programme Agri Viaur est intégré au Contrat de Rivière du Viaur ; une personne a été recruté au sein du SMBVV pour assurer le montage du programme d'actions puis la mise en oeuvre qui suivra.

Des actions de communication et de sensibilisation ont été engagées depuis 1995 puis reconduites et développées dans le cadre d'Agri Viaur (BD, fiches techniques, articles de presse, bulletins d'information, animations scolaires,...). Un groupe de travail avait été mis en place afin de poursuivre ces actions de sensibilisation.

**Depuis 2007,** le travail s'est orienté vers un petit territoire le bassin versant Amont du Cône afin de mettre en place un programme expérimental, l'animation territoriale y est donc très développée. De nombreuses réunions, rencontres... avec les différents acteurs (agriculteurs, professionnels agricoles...)) ont été organisées afin d'ouvrir la concertation.

#### **Objectifs**

→ Animation et coordination générale du programme Agri Viaur

#### Description technique de l'action

Afin de mener à bien le programme Agri Viaur, il sera nécesaire de :

- → Réaliser, coordonner la conduite de diagnostics, d'études et de documents de connaissance du territoire
- → Organiser des actions (montage technique et financier)
- → Suivre régulièrement et globalement les actions
- → Organiser et animer des réunions avec les élus, les partenaires techniques et financiers, les agriculteurs
- → Sensibiliser et communiquer sur le programme d'actions (plaquettes information, fiches techniques, BD....)

Afin de mener à bien ce programme, des techniciens spécialistes des divers sujets seront sollicités.

#### Maître d'ouvrage / Maître d'Œuvre

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur

#### **Partenaires Techniques**

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Chambres d'Agriculture de l'Aveyron et du Tarn, Service de la Police de l'Eau, DIREN, FDCUMA, Conseil Général de l'Aveyron et du Tarn, ADASEA de l'Aveyron et du Tarn, Conseil Supérieur de la Pêche, Fédération de pêche, Association "Arbres, Haies, Paysages d'Aveyron", CRPF, ONF, RAGT, APO, UNICOR, UNOTEC, Confédération de Roquefort, Rouergue Elevage, COP CARMAUX, GCO, Actagro...

Coût estimatif (En €)												
				Echéancie	er							
	Action			Juin- Décembre 2010	Année 2011	Année 2012	Total					
Animation du	Salaire et frais divers			20 000 €	40 000 €	40 000 €	100 000 €					
Programme Agri Viaur	Opérations de communication			5 000 €	10 000 €	10 000 €	25 000 €					
	TOTAL			25 000 €	50 000 €	50 000 €	125 000 €					

Plan de Financement (en €)												
Partenaire	Taux		Juin- Décembre 2010	Année 2012	Total							
Agence de l'Eau Adour Garonne	80% puis 50%		20 000 €	25 000 €	25 000 €	70 000 €						
Europe	0% puis 30%			15 000 €	15 000 €	30 000 €						
C. Agriculture 12 et 81 ADASEA 12 et 81	3%		750 €	1 500 €	1 500 €	3 750 €						
Autofinancement SMBVV	17%		4 250 €	8 500 €	8 500 €	21 250 €						
	TOTAL	•	25 000 €	50 000 €	50 000 €	125 000 €						

#### Indicateurs de suivi / d'évaluation des actions

- → Nombre d'agriculteurs engagés
- → Evolution des indicateurs de suivi des actions

#### Calendrier - Durée - Logique d'enchaînement avec d'autres actions

L'animation du programme Agri Viaur est d'ores et déjà prévue. Elle sera poursuivi tout au long du Contrat de Rivière en fonction du volume d'opérations à mettre en œuvre.

# RECAPITULATIF DU BUDGET ET PLAN DE FINANCEMENT

	2010	236 453 €
Coût total des opérations par an	2011	429 953 €
	2012	650 468 €

Total 2010-2012	Total des actions
Coût total	1 316 874,00 €
Maître d'ouvrage	262 349,05 €
Agence de l'Eau Adour Garonne	481 333,75 €
Europe (FEDER et FEADER)	269 764,35 €
Etat	6 645,00 €
Conseil Régional Midi-Pyénées	102 971,10 €
Conseil général de l'Aveyron	19 972,50 €
Autres participant / reste à déterminer	173 838,25 €

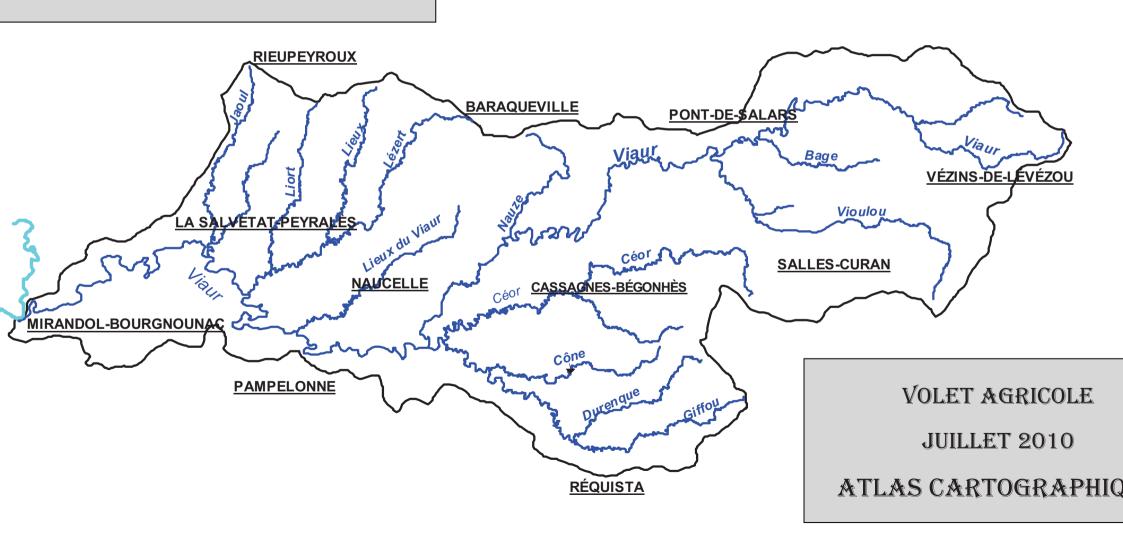
	SMBVV	Postes	d'animateur et te	echnicie	en											
000,00€	ADASEA 12	20%	1 800 €	30%	2 700 €	50%	4 500 €									
500,00€	CA 12, CUMA	20%	2 700 €			25%	3 375 €								55%	7 425
000,00€	SMBVV	20%	800€	30%	1 200,00 €	50%	2 000 €									
500,00€			5 300 €		3 900 €		9 875 €									7 42
Viaur - Bas	ssin versant	t du Cé	or/Giffou									_				
000,00€	SMBVV	20%	1 000 €	30%	1 500 €	50%	2 500 €									
850,00€	SMBVV	20%	6 970 €			50%	17 425 €								30%	10 45
500,00€	CA12	25%	5 625 €			0%	0 €								50%	11 25
500,00€	ADASEA 12	25%	5 625 €			0%	0€								50%	11 25
750,00 €	CA 12	25%	1 688 €			0%	0€								50%	3 375
000,00€	CA 12	50%	27 000 €			0%	0€									
250,00 €	SMBVV	25%	29 063 €			25%	29 063 €			30%	34 875 €					
100,00€	Association Arbres	25%	2 025 €			0%	0,00€								50%	4 050
000,00€	CA 12	25%	2 250 €			0%	0,00€								50%	4 500
800,00€	Association Arbres	42%	21 336 €			0%	0,00€			30%	15 240 €	15%	7 620 €	Fédération Chasse	5%	2 540
000,00€	SMBVV	20%	3 000 €			50%	7 500 €			15%	2 250 €	15%	2 250 €			
750,00 €			105 581 €		1 500 €		56 488 €		0 €		52 365 €		9 870 €			47 42
Viaur - Bas	ssin versant	t Amon	t du Cône													
500,00€	SMBVV	20%	900 €	30%	1 350 €	50%	2 250 €									
150,00 €	CA12	20,0%	4 430 €			50%	11 075,0 €	30%	6 645 €							
300,00€	CA 12			50%	3 150 €									Fond Vivea	50%	3 150
500,00€	SMBVV	20%	900 €	30%	1 350 €	50%	2 250,0 €									
800,00€	ADASEA 12	20%	360 €	30%	540 €	50%	900,0€									
350,00 €	ADASEA 12	25%	338 €			50%	675€							SMBVV	25%	338
250,00€	CA 12	25%	563 €			50%	1 125,0 €							SMBVV	25%	563
550,00€	ADASEA 12	25%	2 138 €			50%	4 275,0 €							SMBVV	25%	2 138

16 874 €			262 349,05 €		269 764,35 €		481 333,75 €	6 645,00 €		102 971,10 €		19 972,50 €			78 911,
000,00€	SMBVV	17%	21 250 €		30 000 €		70 000,0 €						Adasea et CA	3%	3 750
rdination o	du Programi	me Agr	i Viaur												
624,00 €			130 218 €		234 364 €		344 971 €	6 645 €		50 606 €		10 103 €			20 31
500,00€	SMBVV	20%	2 700 €	30%	4 050 €	50%	6 750,0 €								
200,00€	SMBVV	20%	840 €	30%	1 260 €	50%	2 100,0 €								
774,00 €	SMBVV	20%	13 955 €	15%	10 466 €	50%	34 887,0 €		15%	10 466 €					
800,00€	Association		15 600 €						30%	12 240 €	15%	6 120 €	Fédération	5%	2 040
333,33										, , , ,					

# DU VI&UR

AVENANT AU

DOSSIER DEFINITIF D'AVRIL 2007



# LISTE DES CARTES

ctif des masses d'eau du bassin du Viaur

lance pollutions diffuses : Elevages

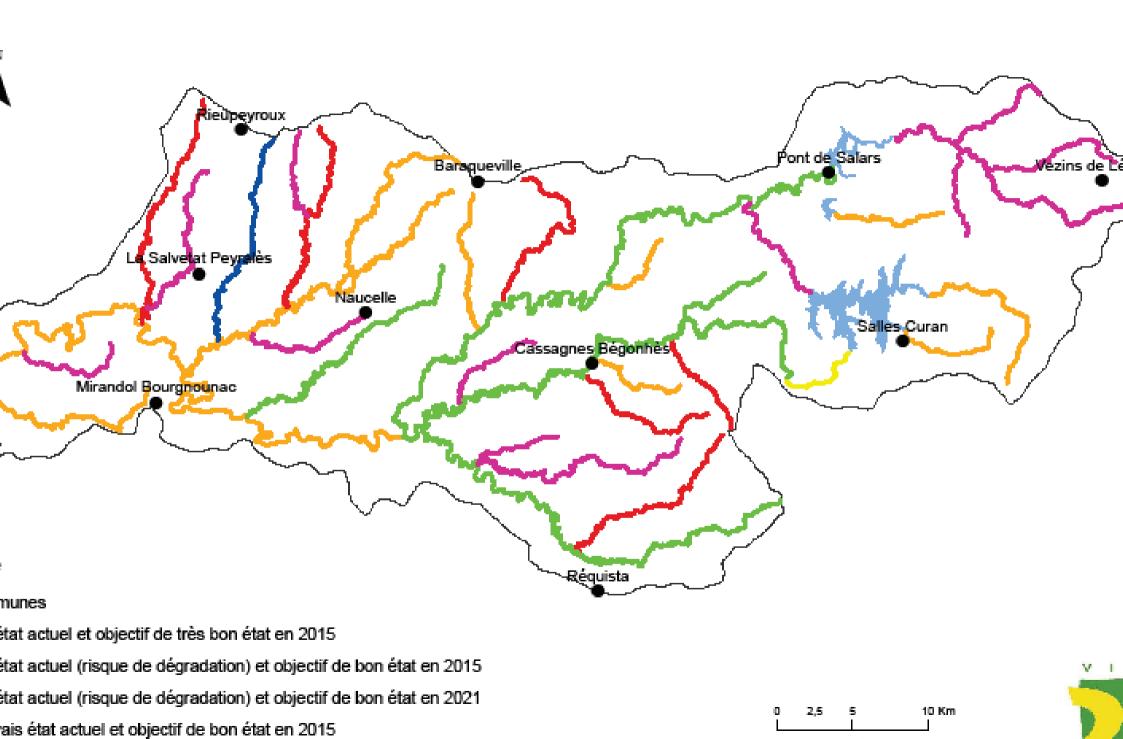
lance pollutions diffuses : Nitrates grande cultures

cole

du bassin versant du Viaur classées en zone vulnérable nitrates

sico-chimique

teneurs en nitrates des eaux souterraines sur les années 2003 à 2005



Source: BD Carthage - AEAG

(SDAGE 2010-2015)

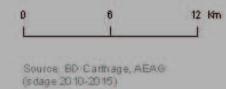
ais état actuel et objectif de bon état en 2021



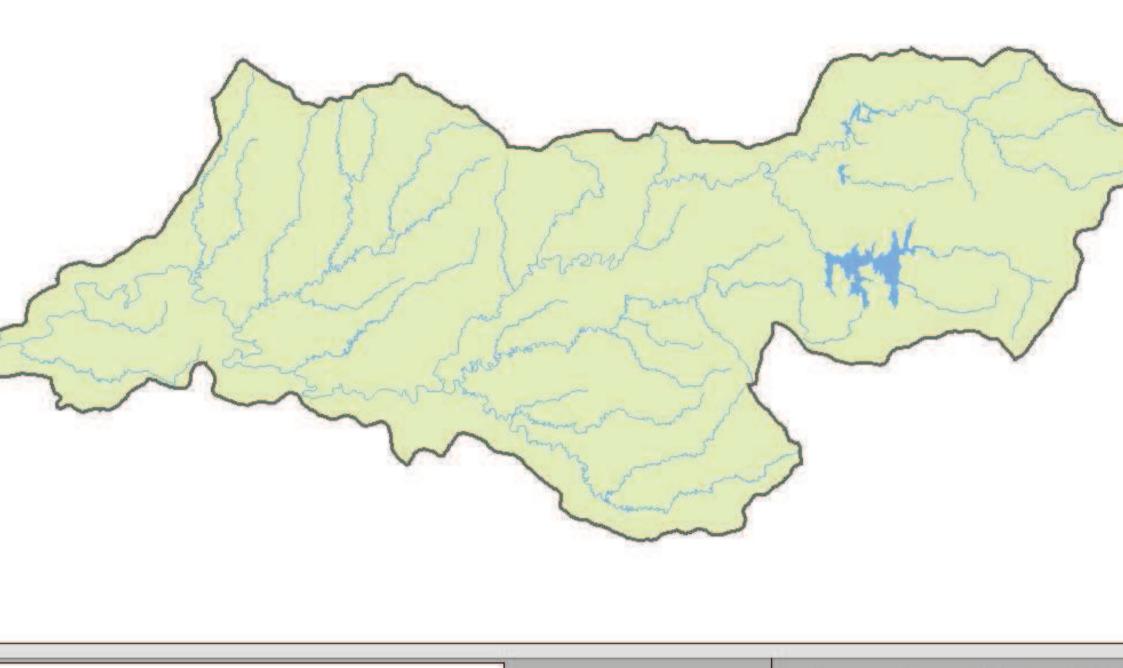
Masses d'eau cours d'eau

Masses d'eau plan d'eau

Zone de vigilance élevage basée sur des contours hydrographiques







Masses d'eau cours d'eau

Masses d'eau plan d'eau

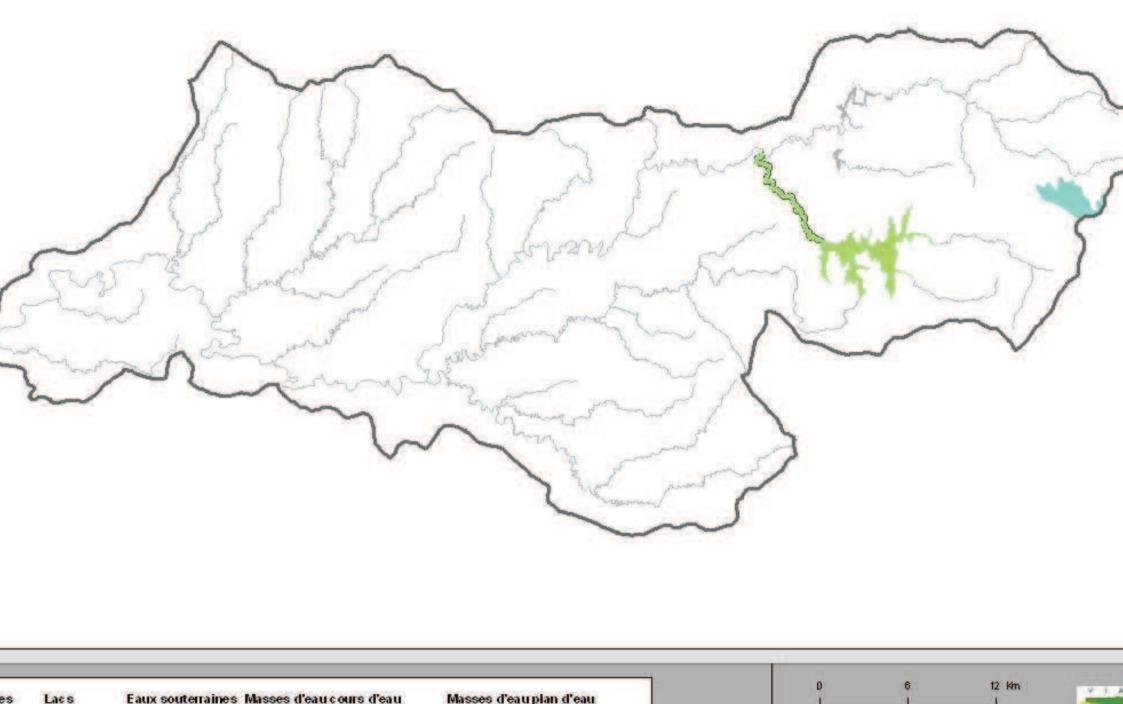
Zone de vigilance nitrates grandes cultures basée sur des contours hydrographiques

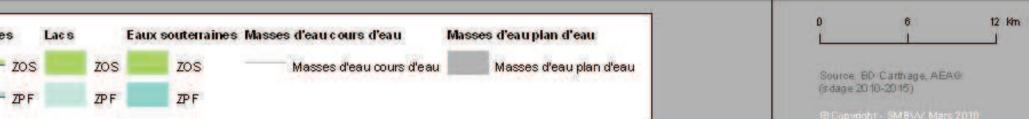
0 6 12 km

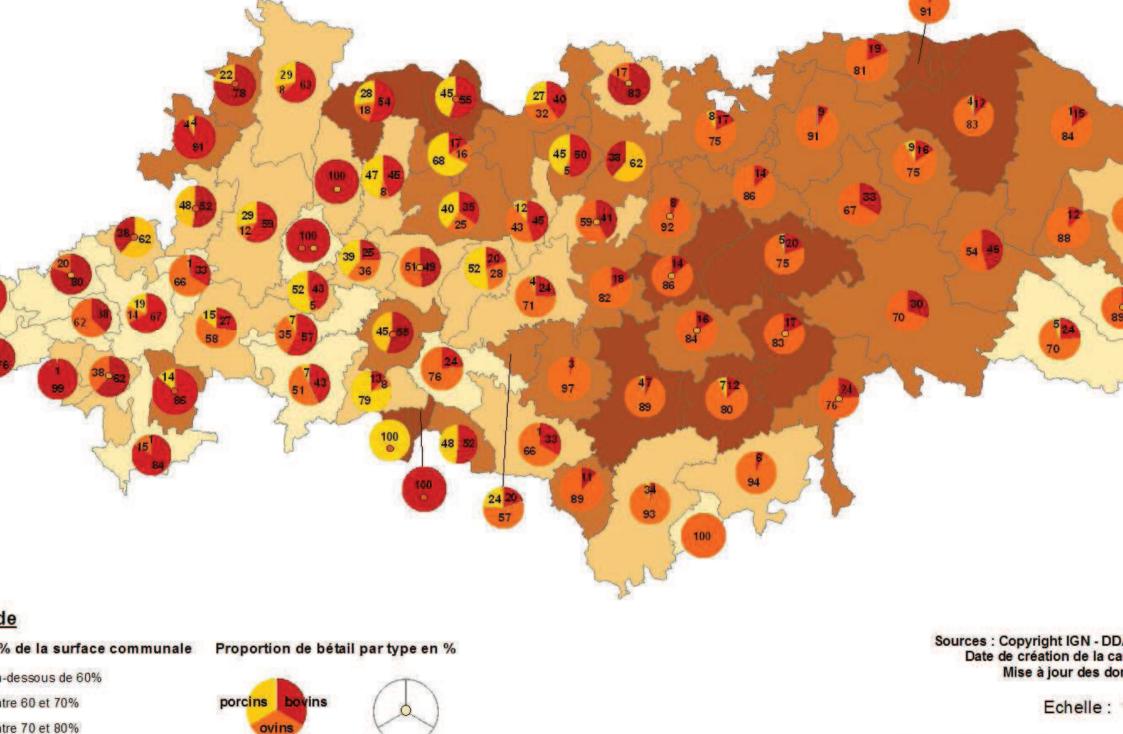
Source BD Cathrage, AEA® (sdage 2010-2015)

El Converght - SMBVA/ Mars 201

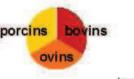








i-dessus de 80%





10

